

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

La région Asie et Pacifique accueille plus de 9,5 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, dont environ 3,7 millions de réfugiés (principalement originaires d'Afghanistan et du Myanmar), 2,4 millions de déplacés internes et 1,6 million d'apatrides.

En 2017, les opérations du HCR seront vraisemblablement dominées par deux questions principales : le retour probable dans leur pays d'origine de quelque 365 000 réfugiés afghans accueillis au Pakistan avant la fin de l'année 2016, et la situation au Myanmar après la nomination d'un nouveau gouvernement, avec les conséquences probables de cet événement sur les déplacements internes et le retour des réfugiés. Si les déplacements maritimes observés en 2016 n'ont pas eu la même ampleur que ceux de l'année 2015, il est néanmoins possible qu'ils se poursuivent en 2017, la situation au Myanmar n'étant toujours pas résolue. À cet égard, l'absence de formes alternatives d'admission dans les différents pays de la région préoccupe vivement le HCR.



Des garçons déplacés par les combats dans l'est de l'Afghanistan, assis devant une échoppe d'un quartier informel, à la périphérie de Kaboul.

© HCR/Jim Huy/lebroek



Asie et Pacifique

Plus des deux tiers des réfugiés accueillis dans la région – soit environ 2,8 millions de personnes – vivent dans des zones urbaines et périurbaines. Le HCR et ses partenaires doivent donc s'efforcer, en collaboration avec les États et les autres acteurs concernés, de consolider la protection des personnes qui ne sont pas hébergées dans des camps et d'assurer, par des méthodes innovantes, l'accès de ces personnes aux services essentiels. L'organisation se concentrera sur quatre objectifs prioritaires : l'action au sein des communautés, le renforcement des relations avec les réfugiés urbains, l'accès aux services essentiels, notamment d'éducation et de santé, et la promotion des moyens de subsistance et de l'autosuffisance.

Selon les estimations, environ 43 pour cent des personnes qui relèvent du mandat du HCR dans le domaine de l'apatridie se trouvent dans la région Asie et Pacifique. Par conséquent, la prévention et la réduction de l'apatridie, de même que la sauvegarde des droits des apatrides, sont des priorités régionales clés pour le HCR. Des progrès considérables ont été accomplis sur cette question, en particulier en Asie centrale (pour plus de détails, voir le chapitre *Sauvegarder les droits fondamentaux*).

PRINCIPALES SITUATIONS

Réfugiés afghans en Asie du Sud-Ouest

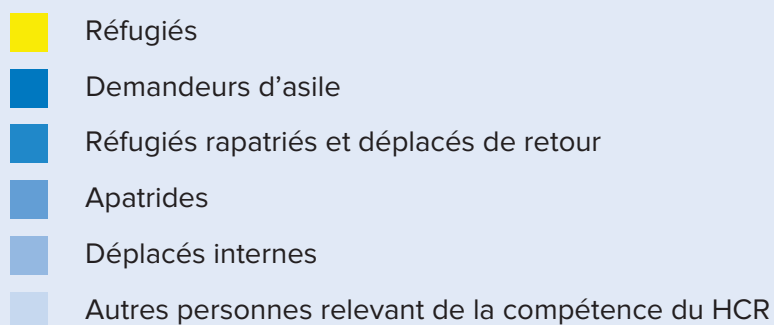
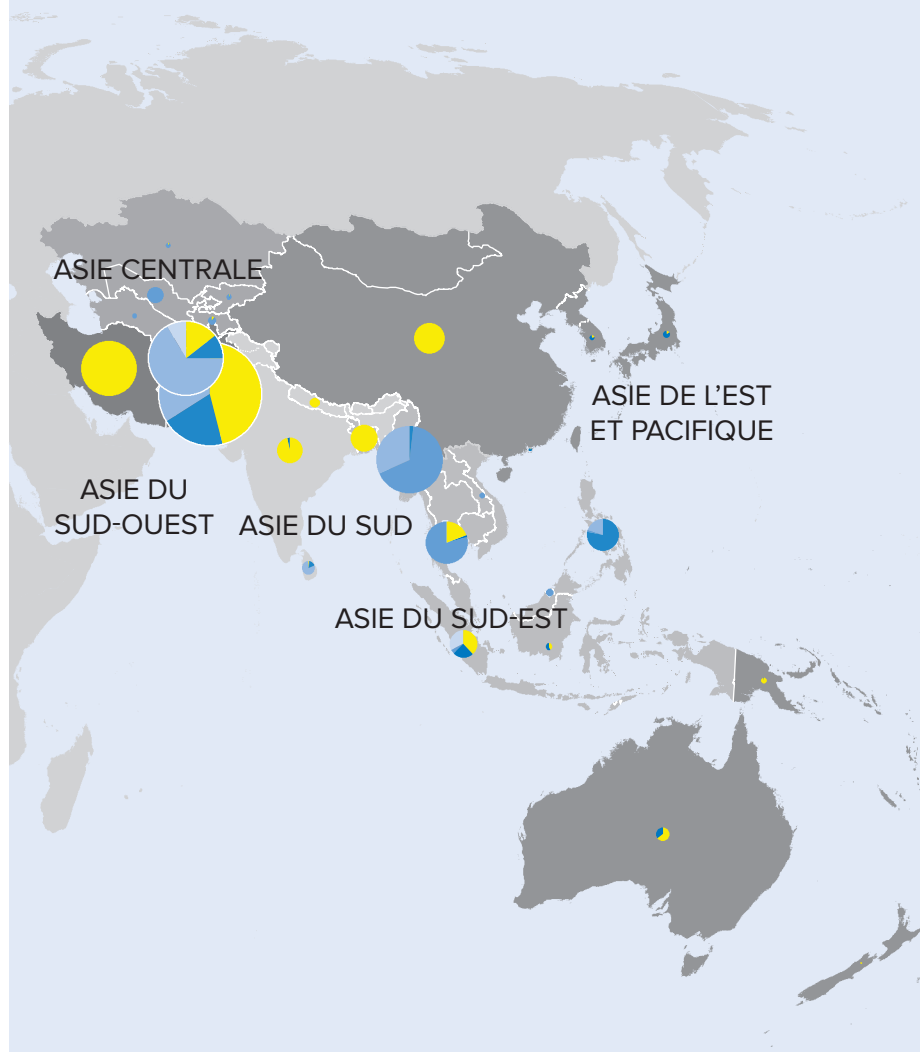
Les Afghans représentent toujours l'une des plus importantes populations de réfugiés en situation de déplacement prolongé pour le HCR. Si plus de 2,6 millions de réfugiés afghans ont trouvé asile dans quelque 70 pays, 95 pour cent d'entre eux sont toujours accueillis dans **les Républiques islamiques d'Iran** et du **Pakistan**, où ils ont bénéficié, pendant près de quatre décennies, d'une protection, d'une assistance et d'un soutien. Ces deux pays accueillent également un grand nombre d'Afghans sans papiers – selon les estimations, 1,5 à 2 millions en République islamique d'Iran et 1 million au Pakistan. En outre, les Afghans, dont un grand nombre d'enfants séparés de leur famille et de mineurs non accompagnés, forment toujours l'un des groupes les plus importants parmi les nouveaux arrivants en Europe.

En **Afghanistan**, environ 1,2 million de personnes sont toujours déplacées dans le pays. Depuis le deuxième semestre 2015, la dégradation de la situation dans le pays et l'intensification de la violence ont provoqué des vagues de déplacement interne et réduit l'accès des organisations humanitaires. Le HCR travaille avec le Gouvernement de l'Afghanistan et différents partenaires pour porter assistance aux déplacés internes, faciliter la réintégration des réfugiés rapatriés et pour mobiliser la communauté internationale, en soulignant la nécessité d'un appui soutenu.

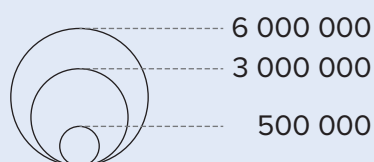
En dépit de la complexité de l'environnement politique et sécuritaire en Afghanistan, le nombre de réfugiés afghans rentrant du Pakistan a fortement augmenté depuis juillet 2016. À la mi-octobre, quelque 265 000 réfugiés afghans étaient rentrés du Pakistan et les estimations prévoient qu'un total de 365 000 réfugiés afghans seront rentrés du Pakistan à la fin de l'année 2016. Cette tendance devrait se poursuivre en 2017. L'ampleur et le rythme des retours risquent d'avoir un impact sur la capacité d'absorption de l'Afghanistan, déjà limitée.

Le Gouvernement du Pakistan s'est engagé à prolonger la validité des attestations d'enregistrement délivrées aux réfugiés jusqu'à la fin du mois de mars 2017 mais le statut légal des réfugiés après cette date demeure incertain. Par conséquent, le HCR continuera de travailler en étroite coopération avec les pays d'accueil de la région, ainsi qu'avec le Gouvernement afghan, afin de promouvoir des retours volontaires, dignes et progressifs.

La « Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans » (SSAR), destinée à appuyer le rapatriement librement consenti, la réintégration durable et l'assistance aux pays d'accueil constitue toujours un cadre régional approprié pour rechercher des solutions au sort des réfugiés afghans en situation d'exil prolongé. Cependant, l'évolution de la situation en Afghanistan a entravé la réalisation de solutions durables en 2016. Compte tenu de ces développements, le HCR a élaboré, dans le cadre de la SSAR, un plan régional qui sera mis en œuvre dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Ouest jusqu'à la fin de l'année 2017.



Taille des populations



Ce plan régional présente des activités précises qui contribueront à renforcer la résilience des réfugiés afghans, des déplacés internes, des rapatriés et des communautés d'accueil, et qui permettront de trouver des solutions novatrices à leurs problèmes. Ces activités se répartissent en cinq grands domaines d'intervention : l'accès à la protection (cadre législatif et politique) ; l'accès aux services essentiels ; l'autonomisation des jeunes par l'éducation, la formation professionnelle et l'appui aux moyens de subsistance ; les solutions durables et le plaidoyer, ainsi que la coordination et le partenariat. En Afghanistan, le plan est axé sur l'assistance ciblée aux personnes les plus vulnérables relevant de la compétence du HCR et aux communautés d'accueil.

Solutions pour les personnes relevant de la compétence du HCR originaires du Myanmar

Un certain nombre d'événements politiques importants ont eu lieu ces dernières années au Myanmar. Notamment, la conclusion d'un accord

national de cessez-le-feu en 2015, suivie de la mise en place d'un gouvernement démocratiquement élu, dirigé par la Ligue nationale pour la démocratie, en avril 2016. Ces événements devraient avoir des conséquences pour le grand nombre de réfugiés originaires du Myanmar accueillis dans la région, ainsi que pour les centaines de milliers de personnes qui sont toujours déplacées dans le pays. Le HCR travaille avec les autorités pour remédier aux problèmes de protection et d'une autre nature auxquels sont confrontées les personnes relevant de sa compétence. Compte tenu de l'évolution positive de la situation au Myanmar, des plans de rapatriement librement consenti des réfugiés accueillis dans des camps en Thaïlande et dans d'autres pays avoisinants ont été étudiés. Ceci a donné lieu à l'élaboration d'une feuille de route stratégique et de plans opérationnels. Au cours de la semaine du 24 octobre, s'est déroulée la première opération pilote destinée à rapatrier de leur plein gré des réfugiés du Myanmar jusqu'ici accueillis en Thaïlande. Le HCR continuera à travailler avec les deux Gouvernements, des spécialistes du développement et d'autres partenaires pour permettre aux réfugiés de regagner le Myanmar dans des conditions sûres et dignes.

Mouvements migratoires irréguliers en Asie du Sud-Est

Des personnes continuent de risquer leur vie lors de dangereuses traversées maritimes qui les mènent d'un bout à l'autre de l'Asie du Sud-Est et plus loin encore. La « Déclaration du Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui y est associée », adoptée en mars 2016, a formulé un certain nombre de recommandations importantes. Il y est notamment proposé d'étudier des modalités de protection temporaire et de séjour sur place pour les demandeurs d'asile et les réfugiés.

La Déclaration reconnaît la nécessité de répondre aux flux migratoires mixtes par des solutions globales, à long terme, et souligne que la recherche de telles solutions relève de la responsabilité collective des pays de la région. Le Processus de Bali a réuni un grand nombre des gouvernements qui avaient pris part à la Réunion extraordinaire sur les migrations irrégulières dans l'océan Indien, organisée en 2015 à Bangkok. Les progrès accomplis à Bali et à Bangkok offrent une base solide à l'action régionale coordonnée qui sera nécessaire en 2017 pour gérer les

mouvements mixtes avec humanité et protéger les réfugiés en mer.

STRATÉGIE RÉGIONALE

Préserver l'accès à la protection et à l'asile

Tout en recommandant aux États de se doter de procédures d'asile ou d'améliorer les procédures existantes et en offrant un soutien à cet effet, le HCR continuera à promouvoir la mise en place de systèmes répondant aux besoins de protection pour gérer les mouvements mixtes observés dans la région. Le Haut Commissariat poursuivra sa collaboration avec les États et les autres parties prenantes, en vue de trouver des alternatives à la détention des demandeurs d'asile, d'assurer l'accès à la protection et de mettre en place des mécanismes susceptibles d'apporter des solutions aux personnes relevant de sa compétence. Il le fera notamment dans le cadre de dispositifs régionaux autres que la réinstallation dans des pays tiers, comme des accords migratoires en lien avec la mobilité des travailleurs. Le renforcement de la protection des communautés réfugiées vivant hors des camps restera une priorité en 2017.

Rechercher des solutions durables aux situations prolongées

En tenant compte des réalités sur le terrain, le HCR continuera d'étudier, pour chaque situation, une gamme complète de solutions, englobant le rapatriement librement consenti, la réinstallation et les solutions locales, ainsi que les régimes de protection temporaire, de résidence ou de migration liée au travail. Cette approche s'applique tout particulièrement aux réfugiés originaires d'Afghanistan ou du Myanmar.

Dans le cadre de la SSAR, le HCR continuera à jouer un rôle clé en appelant la communauté internationale à accorder une attention et un soutien accrus à l'Afghanistan et aux pays d'accueil voisins pour assurer un partage équitable des responsabilités. L'organisation insistera également sur la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des déplacements dans le cadre de la stratégie globale de recherche de solutions.

Le Haut Commissariat poursuivra sa coopération avec le Gouvernement formé à l'issue des récentes élections au Myanmar afin de permettre aux réfugiés de regagner leur pays dans des conditions sûres et dignes, conformément à la feuille de route stratégique mentionnée plus haut. S'agissant de la réponse aux mouvements irréguliers par voie maritime, l'accent continuera

d'être mis en 2017 sur le renforcement de la coopération avec les États de la région, en coordination avec l'OIM et l'ONUDC. Les consultations sur cette question se poursuivront, notamment dans le cadre du Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite de personnes et la criminalité transnationale qui y est associée, ainsi que dans d'autres forums régionaux.

En Asie du Sud, la réinstallation des réfugiés bhoutanais accueillis dans des camps au Népal se poursuit et il reste à présent une dizaine de milliers de réfugiés dans deux camps. En 2017, le HCR, avec ses partenaires, continuera de travailler avec les gouvernements concernés pour trouver des solutions durables à la situation des réfugiés restants.

L'organisation continuera également à faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés sri-lankais hébergés dans des camps en Inde. Les candidats au rapatriement reçoivent des allocations de rapatriement et de transport, ainsi que des articles de première nécessité, et peuvent bénéficier de conseils juridiques sur les problèmes touchant au logement, aux terres et aux droits de propriété. Cependant, le processus de réintégration est encore entravé par un certain nombre de difficultés, concernant notamment l'accès aux moyens de subsistance, aux terres et à la documentation.

Assurer la protection et rechercher des solutions durables pour les déplacés internes

En Afghanistan, le HCR continuera à soutenir les déplacés internes qui ont des besoins particuliers par la fourniture de services, une aide en nature ou financière, y compris pour les dépenses médicales urgentes, une assistance juridique et un appui à l'autonomisation. Le HCR, en coordination avec les autres acteurs humanitaires et en qualité de responsable du groupe sectoriel des abris d'urgence et des articles non alimentaires, offrira également une aide ponctuelle aux familles récemment déplacées par le conflit.

Au Myanmar, dans le cadre de la réponse inter-agences, et en tant que responsable des groupes sectoriels de la protection, des abris et de la coordination et gestion des camps, le Haut Commissariat continuera de travailler avec ses partenaires et le Gouvernement pour protéger et aider une centaine de milliers de personnes déplacées dans l'État Kachin et dans le nord de l'État Shan, ainsi qu'environ 120 000 déplacés internes dans l'État de Rakhine.

Prévention et réduction des cas d'apatridie et protection des apatrides

La région Asie et Pacifique, où plus d'1,6 million de personnes relèvent du mandat du HCR dans le domaine de l'apatridie, est celle où le nombre

d'apatrides est le plus élevé au monde. La lutte contre l'apatridie restera au premier plan des priorités stratégiques de l'organisation en 2017. Les opérations ont reçu des recommandations destinées à les aider à planifier des interventions conformes au « Plan d'action mondial du HCR pour mettre fin à l'apatridie ». L'accent sera mis en particulier sur le renforcement des systèmes nationaux et sur l'intégration de l'ensemble des personnes qui relèvent de la compétence du HCR dans les systèmes nationaux d'enregistrement des actes d'état civil tels que les naissances, les mariages et les décès. L'organisation encouragera également l'échange des bonnes pratiques observées dans la région en matière de nationalité et d'enregistrement des naissances.

CONTRAINTES

Seuls 20 des 45 pays et territoires que compte la région ont adhéré à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à son Protocole de 1967. L'absence de cadre législatif et institutionnel pour ancrer la protection et les solutions continue de poser problème dans la région tandis que l'espace politique pour l'asile et la protection se restreint dans certains pays accueillant des populations réfugiées de longue date. Par ailleurs, la violence qui sévit toujours en République islamique d'Afghanistan crée un environnement d'insécurité croissante pour le personnel du HCR, ce qui limite l'accès humanitaire aux populations relevant de la compétence de l'organisation. ■

Informations financières

Le budget de la région Asie et Pacifique, basé sur une évaluation globale des besoins, est chiffré à 545 millions de dollars en 2017. Les besoins financiers de l'Asie du Sud-Ouest, qui regroupe les opérations dans les Républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan, représentent environ 66 pour cent du budget total de la région. Les besoins financiers pour l'opération au Myanmar correspondent à quelque 9 pour cent du total, les 25 pour cent restants étant répartis entre trois opérations régionales et 17 pays.

Alors que le budget de la région est resté assez stable, le montant des fonds affectés a diminué, passant de 260 millions de dollars en 2013 à 207 millions en 2015. En conséquence, les opérations de la région Asie et Pacifique souffrent de problèmes de sous-financement

qui génèrent des contraintes dans la mise en œuvre d'activités essentielles de protection et de recherche de solutions et imposent une hiérarchisation permanente des besoins.

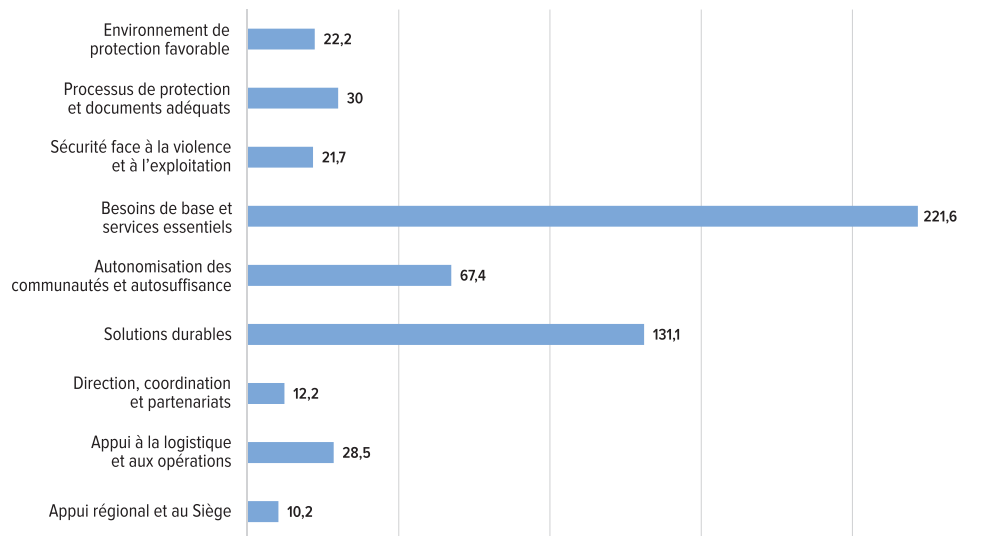
En 2016, le HCR s'est trouvé à court de fonds pour financer les allocations de rapatriement destinées aux réfugiés de retour, ce qui l'a obligé à réallouer et à revoir les priorités budgétaires en Afghanistan et dans d'autres opérations. Le danger en 2017 est le suivant : à défaut du déblocage rapide de ressources supplémentaires, la distribution des allocations de rapatriement en espèces sera gravement compromise, avec des risques concomitants pour les opérations.

Un déficit de financement pour la situation afghane en 2017 pourrait encore aggraver la situation précaire des réfugiés afghans dans la région et risquerait par exemple de priver un

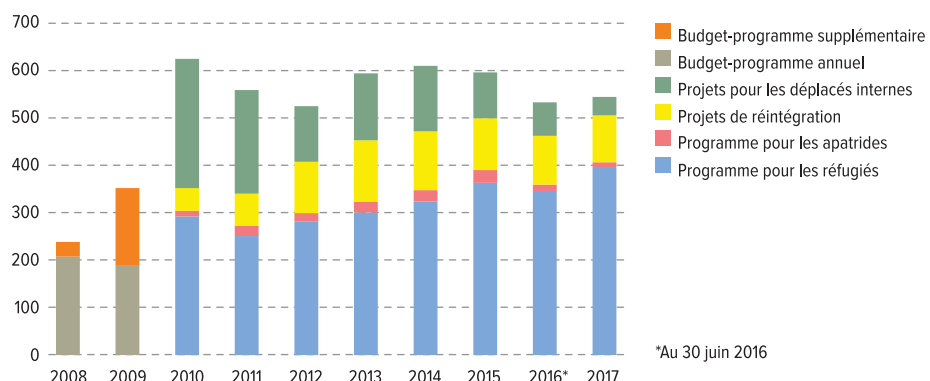
grand nombre de réfugiés récemment rapatriés d'une aide essentielle, au moment où ceux-ci en ont le plus besoin. L'insuffisance des fonds pourrait avoir un effet préjudiciable sur des programmes clés, axés sur l'éducation et l'autonomisation des jeunes, indispensable pour prévenir la marginalisation des jeunes, qui représentent près des deux tiers de la population de réfugiés afghans.

Les problèmes de sous-financement ont entraîné une diminution de la présence du HCR dans certaines parties de la région et une hiérarchisation des ressources entraînera probablement une réduction du nombre de collaborateurs du HCR dans l'ensemble de la région Asie et Pacifique. Si le niveau de financement continue de baisser comme cela est prévisible, la capacité de l'organisation à maintenir une présence et des interventions effectives sera sérieusement compromise.

Budget pour l'Asie et le Pacifique en 2017 par groupe de droits fondamentaux | en millions d'USD



Budget pour l'Asie et le Pacifique 2008-2017 | en millions d'USD



BUDGETS POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE | USD

Opération	Budget actuel 2016 (au 30 juin 2016)	2017				Total
		Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	
ASIE DU SUD-OUEST						
Afghanistan	137 733 865	87 966 470	0	39 813 250	9 953 878	137 733 598
Iran, République islamique d'	70 663 243	97 246 544	0	0	0	97 246 544
Pakistan	127 352 356	63 723 623	235 000	59 053 714	4 060 864	127 073 202
Sous-total	335 749 464	248 936 638	235 000	98 866 964	14 014 742	362 053 343
ASIE CENTRALE						
Kazakhstan – Bureau régional ¹	7 485 827	4 288 567	1 308 424	0	0	5 596 991
Kirghizistan	2 876 272	699 437	309 045	0	0	1 008 483
Tadjikistan	4 067 141	1 577 403	770 329	0	0	2 347 732
Turkménistan	249 214	0	0	0	0	0
Sous-total	14 678 453	6 565 408	2 387 798	0	0	8 953 206
ASIE DU SUD						
Inde	15 061 846	15 742 000	72 436	0	0	15 814 436
Népal	9 691 325	7 421 663	488 468	0	0	7 910 131
Sri Lanka	6 382 919	5 559 273	60 166	0	0	5 619 439
Sous-total	31 136 090	28 722 936	621 070	0	0	29 344 006
ASIE DU SUD-EST						
Bangladesh	13 667 947	13 751 629	14 216	0	0	13 765 846
Indonésie	7 376 180	7 173 894	26 500	0	0	7 200 394
Malaisie	19 872 522	18 009 477	516 111	0	0	18 525 588
Myanmar	56 047 915	22 282 485	3 368 718	0	23 675 472	49 326 676
Philippines	4 970 567	578 338	751 474	0	1 346 505	2 676 318
Thaïlande	30 690 639	32 617 574	1 174 516	0	0	33 792 090
Thaïlande – Bureau régional ²	7 115 827	6 369 912	653 940	0	0	7 023 852
Sous-total	139 741 598	100 783 309	6 505 476	0	25 021 978	132 310 763
ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE						
Australie – Bureau régional ³	1 980 000	2 679 999	0	0	0	2 679 999
Chine – Bureau régional	4 766 286	2 955 086	240 000	0	0	3 195 086
Japon	3 300 000	3 396 541	64 927	0	0	3 461 469
République de Corée	1 700 000	1 617 012	102 988	0	0	1 720 000
Activités régionales	444 000	1 190 299	0	0	0	1 190 299
Sous-total	12 190 285	11 838 937	407 915	0	0	12 246 852
Total	533 495 890	396 847 226	10 157 260	98 866 964	39 036 719	544 908 170

¹ Inclut les activités en Ouzbékistan.² Inclut les activités au Cambodge, en Mongolie et au Viet Nam.³ Inclut les activités en Nouvelle-Zélande, dans les pays insulaires du Pacifique et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.